

Strasbourg, le 6 janvier 2006

Greco (2005) 23F

26^e Réunion Plénière du GRECO
(Strasbourg, 5-9 décembre 2005)

RAPPORT DE SYNTHÈSE

I. Ouverture de la réunion

1. La 26^e réunion plénière du GRECO est présidée par le Président, Drago KOS (Slovénie) et la Vice-présidente, Isabelle VAN HEERS (Belgique) pour plusieurs points de l'ordre du jour. La liste des participants est reproduite à l'annexe I du présent rapport.
2. Le Président ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les représentants et plus particulièrement à ceux qui viennent d'être nommés.

II. Adoption de l'ordre du jour

3. Le projet d'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'annexe II du présent rapport.

III. Informations communiquées par le Président

4. Le Président rend compte de sa participation à une Conférence internationale pour l'amélioration de l'intégrité de la vie publique (Hongrie, novembre 2005) et à une récente Conférence sur les politiques anticorruption et les bonnes pratiques en Arménie, à laquelle il a présenté le travail du GRECO. Lors des deux manifestations, les participants ont exprimé leur profond respect pour le travail du GRECO. De plus, en Arménie, il a rencontré le Premier ministre qui attendait avec impatience le Rapport d'évaluation conjointe des premier et deuxième cycles, qui sera un outil important pour poursuivre les efforts menés dans le pays pour lutter contre la corruption.
5. Il rappelle la nouvelle « politique de document zéro » instaurée pour les Réunions plénières du GRECO : elle s'aligne sur la pratique du Conseil de l'Europe et permet de faire des économies. Il demande à tous les représentants d'appuyer cette politique.
6. Lors de sa 32^e réunion, à Strasbourg, les 7 et 8 novembre 2005, le Bureau a réexaminé ses propositions concernant la structure des groupes de travail WP-ETS 173 ET WP-PF, en tenant compte des questions soulevées par le GRECO à sa 25^e réunion. Les propositions révisées sont données dans le rapport de la 32^e réunion du Bureau (Greco (2005) 21F).
7. La réunion plénière devra aussi adopter le Programme d'activités pour 2006 (y compris un calendrier préliminaire des réunions plénières). Le Président note à ce propos qu'il a été nécessaire de programmer l'adoption de quatre rapports d'évaluation lors de la 27^e réunion du GRECO et rappelle que cela a déjà été fait, quoique avec certaines difficultés, lors d'une réunion précédente. Au pire, ajoutait-il, cela pourra entraîner le report de certaines décisions à une réunion plénière ultérieure.

IV. Informations communiquées par le Secrétaire exécutif

8. Le Secrétaire exécutif rend compte des développements intervenus depuis la 25^e réunion plénière du GRECO (octobre 2005) :
 - L'Autriche va déposer son instrument de ratification de la Convention civile sur la corruption (STE n° 174) en janvier 2006 ce qui amènera son adhésion au GRECO le 1^{er} mai 2006 ;

- La Suisse a ratifié la Convention pénale sur la corruption (STE n° 173) et son Protocole additionnel (STE n°191) le 10 octobre 2005. L'entrée en vigueur de ces deux traités à l'égard du pays et donc l'adhésion de la Suisse au GRECO est prévue pour le milieu de 2006 ;

- Comme annoncé précédemment, l'Ukraine va devenir le 40^e membre du GRECO le 1^{er} janvier 2006 ; cette 40^e adhésion serait l'occasion d'un événement médiatique important ;

- La Fédération de Russie privilégie actuellement le processus de ratification de la Convention des Nations Unies contre la corruption qu'elle envisage de mener à bien d'ici la fin de 2005. Les récents entretiens avec le Ministre de la justice font penser que le processus de ratification des Conventions pénale et civile sur la corruption (STE n°173 et n°174) pourrait être terminé d'ici le milieu de 2006 et que la Fédération de Russie pourrait devenir membre du GRECO d'ici la fin de 2006 ;

- Après l'adhésion de l'Autriche, l'Italie sera le seul État membre de l'UE à ne pas appartenir au GRECO. Dans ce contexte, le Secrétaire exécutif rappelle qu'il a participé à une conférence internationale organisée, à Rome en 2005, par Transparency International-Italie et l'Organisation internationale de droit du développement (IDLO) qui a attiré quelque 150 participants et des conférenciers de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), de l'OCDE et de l'OLAF. Dans sa présentation, il a mis l'accent sur l'absence de l'Italie au GRECO. Des contacts avec des responsables et des représentants de TI ont débouché sur la promesse que des efforts seraient faits pour encourager le Ministère de la justice à poursuivre activement l'adhésion de son pays au GRECO ;

- Depuis la 25^e réunion du GRECO, le nombre des ratifications de la Convention pénale sur la corruption (STE n° 173) et de la Convention civile sur la corruption (STE n° 174) est resté le même (31 et 25 respectivement) ; le Protocole additionnel à la Convention pénale sur la corruption (STE n° 191) a été ratifié par le Danemark, les Pays-Bas et l'« ex-République yougoslave de Macédoine », ce qui porte le nombre des ratifications à 14 ;

- La Convention des Nations Unies contre la corruption a été ratifiée par 36 États et entrera en vigueur le 14 décembre 2005. Le dernier membre du GRECO qui l'a ratifiée est l'Azerbaïdjan qui rejoint ainsi les quatre autres États membres du Conseil de l'Europe (la Croatie, la France, la Hongrie et la Roumanie) qui l'avaient déjà fait ;

- Il a été demandé au Secrétariat de distribuer un message du Comité des ministres sur la mise en œuvre du Plan d'action adopté lors du Troisième Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe qui s'est tenu à Varsovie les 16 et 17 mai 2005 (des exemplaires en sont disponibles). Il contient une référence spécifique au GRECO, disant notamment que : « ... le Conseil de l'Europe intensifiera sa coopération avec l'OCDE et les Nations Unies afin de combattre la corruption au niveau mondial. L'augmentation du nombre de membres du GRECO et son élargissement à des États non membres du Conseil de l'Europe contribueraient à la réalisation de cet objectif ». À une date ultérieure, le GRECO devra rendre compte de sa mise en œuvre du Plan d'action. Dans ce contexte, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) envisage de demander à obtenir le statut d'observateur auprès du GRECO. Une telle demande, dans la droite ligne des critères d'admission au statut

d'observateur formulés par le GRECO (voir Greco (2003) 27F rev 4), sera probablement accueillie favorablement ;

- Le Secrétaire exécutif explique enfin qu'il a obtenu l'inclusion d'une section plus complète sur le GRECO dans le document portant sur l'initiative commune GAFI-Groupe Asie/Pacifique visant à explorer les rapports entre la corruption, le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme (des exemplaires en sont disponibles). Il a reçu une lettre dans laquelle le Secrétaire exécutif du GAFI et le Chef du Secrétariat du GAP disent souhaiter bénéficier de l'expérience du GRECO dans ce domaine afin d'éviter la duplication des efforts et de faire en sorte que le projet renforce les politiques contre le blanchiment de l'argent.

V. Procédure d'évaluation du deuxième cycle

Projets de rapports d'évaluation sur la Grèce, la Croatie et l'Irlande

9. Le GRECO examine le projet de Rapport d'Évaluation du Deuxième Cycle (P3) sur la Grèce.
10. Des membres de l'équipe d'évaluation (voir la liste des participants) font des exposés liminaires. Des représentants du pays présentent les observations de leurs autorités ; une première lecture (paragraphe par paragraphe) du projet de rapport suit.
11. À l'issue d'une deuxième lecture, le GRECO adopte le Rapport d'Évaluation du Deuxième Cycle sur la Grèce (Greco Eval II Rep (2005) 6F).
12. Le GRECO note avec satisfaction que les autorités de la Grèce autorisent la publication de ce rapport.
13. Le GRECO examine le projet de Rapport d'Évaluation du Deuxième Cycle (P3) sur la Croatie.
14. Des membres de l'équipe d'évaluation font des exposés liminaires. Des représentants du pays présentent les observations de leurs autorités ; une première lecture (paragraphe par paragraphe) du projet de rapport suit.
15. À l'issue d'une deuxième lecture, le GRECO adopte le Rapport d'Évaluation du Deuxième Cycle sur la Croatie (Greco Eval II Rep (2005) 4F).
16. Le GRECO note avec satisfaction que les autorités de la Croatie autorisent la publication de ce rapport.
17. Le GRECO examine le projet de Rapport d'Évaluation du Deuxième Cycle (P3) sur l'Irlande, sous la présidence de la Vice-présidence, M^{me} Isabelle VAN HEERS (Belgique).
18. Des membres de l'équipe d'évaluation font des exposés liminaires. Des représentants du pays présentent les observations de leurs autorités ; une première lecture (paragraphe par paragraphe) du projet de rapport suit.
19. À l'issue d'une deuxième lecture, le GRECO adopte le Rapport d'Évaluation du Deuxième Cycle sur l'Irlande (Greco Eval II Rep (2005) 9F).
20. Le GRECO invite les autorités irlandaises à autoriser, dans les meilleurs délais, la publication de ce rapport.

VI. Procédure de conformité du premier cycle

Projet de rapport de conformité sur la Moldova

21. Le GRECO examine le projet de Rapport de Conformité du Premier Cycle (P3) sur la Moldova. Il se fonde sur le Rapport de Situation communiqué par les autorités de la Moldova (Greco RS-I (2005) 4F) et le complément d'information fourni par ce pays. Le GRECO adopte le Rapport de Conformité du Premier Cycle sur la Moldova (Greco RC-I (2005) 4F).
22. Le GRECO invite les autorités de la Moldova à autoriser, dans les meilleurs délais, la publication de ce rapport.¹

Projets d'addenda aux rapports de Conformité du Premier Cycle sur Chypre, l'Islande et la Slovaquie

23. Le GRECO examine le projet d'Addendum au Rapport de Conformité du Premier Cycle sur Chypre. Ce projet repose sur les informations communiquées par les autorités du pays, comme le requièrent les conclusions du Rapport de Conformité du Premier Cycle. Le GRECO adopte l'Addendum (Greco RC-I (2003) 13F Addendum) et met fin ainsi à la procédure de conformité du premier cycle à l'égard de ce pays.
24. Le GRECO invite les autorités de Chypre à autoriser, dans les meilleurs délais, la publication de cet Addendum.²
25. Le GRECO examine le projet d'Addendum au Rapport de Conformité du Premier Cycle sur l'Islande. Ce projet repose sur les informations communiquées par les autorités du pays, comme le requièrent les conclusions du Rapport de Conformité du Premier Cycle. Le GRECO adopte l'Addendum (Greco RC-I (2003) 9F Addendum) et met fin ainsi à la procédure de conformité du premier cycle à l'égard de ce pays.
26. Le GRECO note avec satisfaction que les autorités de l'Islande autorisent la publication de cet Addendum.
27. Le GRECO examine le projet d'Addendum au Rapport de Conformité du Premier Cycle sur la Slovaquie sous la présidence de la Vice-présidente, M^{me} Isabelle VAN HEERS (Belgique). Ce projet repose sur les informations communiquées par les autorités du pays, comme le requièrent les conclusions du Rapport de Conformité du Premier Cycle. En application de la décision n° 15 du GRECO 25, la délégation slovaque fournit des informations à jour sur le démantèlement envisagé de la Commission slovaque pour la prévention de la corruption. La procédure législative requise pour l'adoption finale de la loi appropriée a été temporairement suspendue à la suite d'une motion proposant d'organiser un référendum sur la question. Quarante mille signatures en faveur du référendum doivent être recueillies d'ici au 7 janvier 2006 faute de quoi le projet de loi sera adopté par le Parlement en janvier 2006.
28. Le GRECO adopte l'Addendum (Greco RC-I (2003) 1F Addendum). Compte tenu des conclusions du GRECO à l'Addendum (voir paragraphe 20), il n'est pas possible de mettre fin à la procédure de conformité du premier cycle à l'égard de la Slovaquie. Il demande donc aux autorités de lui fournir, d'ici au 1er mars 2006,

¹ Ce Rapport de conformité a été rendu public ultérieurement le 4 janvier 2006.

² Cet Addendum a été rendu public, ultérieurement le 16 décembre 2005.

des informations complémentaires sur la suppression envisagée de la Commission pour la prévention de la corruption donnant notamment les motifs de ce changement et précisant si les tâches importantes de la Commission seront poursuivies ou non.

29. Le GRECO invite les autorités de la Slovénie à autoriser dès que possible la publication de l'Addendum visé au paragraphe 27.

VII. Troisième Cycle d'Evaluation

30. Il est rappelé que lors de sa 25^e réunion plénière, le GRECO avait demandé au Bureau de préparer une nouvelle proposition sur la composition des groupes de travail WP-ETS 173 sur les incriminations prévues par la Convention pénale sur la corruption (STE n° 173) et WP-PF sur la transparence du financement des partis politiques. La réunion plénière approuve la proposition révisée du Bureau, telle qu'elle figure dans le rapport de la 32^e réunion du Bureau (Greco (2005) 21F), à savoir :

Groupe de travail I (WP-ETS 173) sur les incriminations prévues par la Convention pénale sur la corruption :

Belgique (Isabelle VAN HEERS, Vice-présidente du GRECO)
Allemagne (Matthias KORTE, Chef de délégation)
Grèce (Dimitrios GUIZIS, Membre de délégation)
Irlande (Nicola MURPHY, Chef de délégation ou Barry O'CONNOR, membre de la délégation)³
Lituanie (Aušra BERNOTIENE, Chef de délégation)

Groupe de travail II (WP-PF) sur la transparence du financement des partis:

Azerbaïdjan (Inam KARIMOV, Chef de délégation)
France (Stéphane GAUVIN⁴)

Pologne (Jan MAJCHROWSKI⁵)
Slovénie (Drago KOS, Président du GRECO)
Suède (Kristina SVAHN-STARRSJÖ⁶)
Royaume-Uni (Patricia PEŇA⁷)
États-Unis (Mark RICHARD, Chef de la délégation⁸)
Expert scientifique (Ingrid VAN BIEZEN⁹).

31. Les deux groupes de travail tiendront leurs premières réunions à Strasbourg les 21 et 22 mars 2006.

³ Sous réserve de leur disponibilité aux dates prévues.

⁴ Chef adjoint du service juridique de la Commission nationale des comptes de campagne et le financement des partis politiques.

⁵ Maître de conférences en science politique, Université de Varsovie, spécialisé dans le financement des partis politiques.

⁶ Directrice adjointe au Ministère de la justice.

⁷ Directrice adjointe de l'équipe des Services de réglementation de la commission électorale.

⁸ Le gouvernement américain prendra en charge les frais de participation du représentant américain au WP-PF.

⁹ Auteur de l'ouvrage intitulé « Financement des partis politiques et des campagnes électorales - lignes directrices », Conseil de l'Europe 2003. La publication est conçue comme un guide d'application de la Recommandation Rec(2003)4 sur les règles communes contre la corruption dans le financement des partis politiques et des campagnes électorales et découle du projet intégré du Conseil de l'Europe « les institutions démocratiques en action ».

VIII. Programme d'activités pour 2006

32. Le GRECO adopte son Programme d'activités pour 2006 tel qu'il figure dans le document Greco (2005) 20F Final. Dans la mesure où le travail de 2006 devra porter dans une large mesure sur les procédures d'évaluation du deuxième cycle et des premier et deuxième cycles conjoints ainsi que sur les procédures de conformité des premier et deuxième cycles, le GRECO décide de prolonger le Deuxième Cycle d'Évaluation jusqu'au 31 décembre 2006 et de lancer le Troisième Cycle d'Évaluation le 1^{er} janvier 2007.

IX. Procédure de conformité du deuxième cycle

33. La réunion plénière approuve la liste des Rapporteurs pour les Rapports de conformité du deuxième cycle (RC-IIIs) telle qu'elle figure dans le document Greco Eval II (2005) 7E. Pour limiter les coûts, il est convenu que les chefs de délégation ne nommeront comme rapporteurs que des représentants participant à la réunion plénière concernée. Dans les cas où il pourrait s'avérer nécessaire de nommer un évaluateur ou un second membre de la délégation comme rapporteur, les frais de participation du rapporteur à la réunion plénière seront pris en charge par ses autorités.

X. Sixième rapport général d'activités (2005)

34. Le GRECO approuve la proposition du Bureau 32 d'inclure dans son Sixième rapport général d'activités (2005) un chapitre de fond sur « L'éthique dans l'administration : questions clés et conclusions à tirer des évaluations du GRECO ». Le projet de rapport sera soumis à la 27^e réunion du GRECO pour adoption.

XI. Budget 2006

35. Le Secrétaire exécutif informe la réunion plénière que le budget du GRECO pour 2006 a été adopté par le Comité statutaire lors de sa 10^e réunion (Strasbourg, 30 novembre 2005). Des exemplaires des décisions de la réunion sont disponibles (Greco (2005) CS6 Révisé). En 2006, le Comité statutaire examinera la possibilité de revoir les taux minimum et maximum de contribution.
36. Le Président rappelle à la réunion plénière que du fait des contraintes budgétaires le budget 2006 ne couvrira pas le coût d'un atelier de lancement pour les évaluateurs du troisième cycle. Cela est d'autant plus regrettable que le GRECO risque d'avoir des difficultés à établir une liste d'évaluateurs qualifiés pour les évaluations du troisième cycle. L'organisation d'un tel atelier coûterait quelque 90 000 euros : il espère que les membres du GRECO envisageront de verser des contributions volontaires en vue de sa tenue, indispensable au bon fonctionnement du Troisième Cycle d'Évaluation.
37. Le Secrétaire exécutif informe la réunion plénière que le poste d'agent temporaire de longue durée de grade A2, financé par une contribution volontaire du Royaume-Uni, cessera d'exister à compter du 1^{er} novembre 2006. Cela est très regrettable vu l'augmentation de la charge de travail du Secrétariat du GRECO.
38. Répondant à une question du Président, le Secrétaire exécutif informe la réunion plénière qu'à la fin de l'année, le GRECO aura pratiquement réalisé la totalité de son programme d'activités. L'expérience acquise en 2004 et 2005 et les méthodes de planification utilisées ont permis au Secrétariat de planifier les activités de 2006 avec un maximum de précision.

XII. Adoption des décisions

39. Le GRECO adopte les décisions de la 26^e réunion plénière, telle qu'elles figurent dans le document Greco (2005) 22F.

XIII. Dates des prochaines réunions

40. Le GRECO tiendra sa 27^e réunion plénière à Strasbourg du 6 au 10 mars 2006 ; son Bureau se réunira à Strasbourg les 6 et 7 février 2006 et les groupes de travail, WP-ETS 173 et WP-PF tiendront leurs premières réunions à Strasbourg les 21 et 22 mars 2006.

ANNEXE I

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

ALBANIA / ALBANIE

Mr Edmond DUNGA
Director of Anti-Corruption Unit, Council of Ministers

ANDORRA/ANDORRE

Mme Maribel LAFOZ
Commissaire de Police, Chef de la Division de la Police Criminelle, Servei de Policia

M. Jordi PONS LLUELLES
Directeur de l'Unitat de Prevenció de Blanqueig (UPB)

ARMENIA / ARMENIE

Apologised / Excusé

AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN

Mr Kamran ALIYEV
Senior Assistant to the Prosecutor General, General Prosecutor's Office

BELGIUM / BELGIQUE

Mme Isabelle VAN HEERS
Vice-Présidente du GRECO – Vice-President of GRECO
Substitut du Procureur du Roi, Parquet Fédéral

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr Sead TEMIM
Prosecutor, Federal Prosecutor's Office of the Federation of Bosnia and Herzegovina

BULGARIA / BULGARIE

Mr Georgi RUPCHEV
Head of Department International Legal Cooperation, Ministry of Justice

CROATIA / CROATIE

Mr Marin MRČELA
Judge at the County Court in Zagreb

Mr Dražen JELENIĆ
Deputy Head of USKOK, Office for Prevention of Corruption and Organised Crime

Ms Sasa JELEKOVIC

CYPRUS / CHYPRE

Mrs Eva ROSSIDOU PAPAKYRIACOU
Senior Counsel of the Republic, Head of the Unit for Combating Money Laundering
Law Office of the Republic of Cyprus

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE

Mr Karel BLAHA
Legal Expert, International Department, Ministry of Justice

DENMARK / DANEMARK

Mr Svend LARSEN
Public Prosecutor, Office of the Director of Public

Mr Lars LICHTENSTEIN
Head of Section, Office of the Director of Public Prosecutions

ESTONIA / ESTONIE

Ms Mari-Liis LIIV
Adviser, Corruption Specialist, Department of Crime Policy, Ministry of Justice

FINLAND / FINLANDE

Mr Kaarle J. LEHMUS
Inspector General of the Police, Ministry of the Interior, Police Department

Ms Helinä LEHTINEN
Ministerial Advisor, Ministry of Justice, Crime Policy Department

Mr Heikki KOPPEROINEN
Detective Chief Superintendent, National Bureau of Investigation

FRANCE

Mme Claire MORICE-WHITE
Chargée de Mission, Direction des Affaires juridiques, Ministère des affaires étrangères

GEORGIA / GEORGIE

Mr Vakhtang LEJAVA – **Apologised / Excusé**
Deputy State Minister on Reforms Coordination, State Chancellery

Mr Anzor MELADZE, Adjoint au Représentant Permanent de la Géorgie auprès du Conseil de l'Europe

GERMANY / ALLEMAGNE

Mr Malte MERZ
State Prosecutor, Ministry of Justice

GREECE / GRECE

Ms Maria GAVOUNELI
Lecturer in International Law, Advisor to the Minister of Justice, University of Athens

Mr Dimitrios GUIZIS
Prosecutor, Athens Court of 1st Instance, Ministry of Justice

HUNGARY / HONGRIE

Mr Ákos KARA
Head of Division, Ministry of Justice

ICELAND / ISLANDE

Mr Helgi Magnús GUNNARSSON
Director of Public Prosecution

Mr Björn THORVALDSSON
Deputy at the National Commissioner of the Icelandic Police

IRELAND / IRLANDE

Ms Nicola MURPHY
Administrative Officer, Department of Justice, Equality and Law Reform

Mr Henry MATTHEWS
Professional Officer, Office of the Director of Public Prosecutions

Mr Barry O'CONNOR
Dept of Justice, Equality and Law Reform Principal Officer, Criminal Law Reform Division

Mr Jim O'FARRELL, Department of Finance

Mr Brian ALLEN, Standards in Public Office Commission

Mr Eamonn CAREY, Department of Enterprise, Trade and Employment

LATVIA / LETTONIE

Mrs Violeta ZEPPA-PRIEDĪTE
Head of Legal Division, Corruption Prevention and Combating Bureau

LITHUANIA / LITUANIE

Ms Aušra BERNOTIENE
Director, Department of International Law, Ministry of Justice

LUXEMBOURG

M. Jean-Paul FRISING
Procureur d'Etat adjoint, Parquet du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg

MALTA / MALTE

Mr Silvio CAMILLERI – **Apologised / Excusé**
Attorney General, Attorney General's Office

MOLDOVA

Mme Cornelia VICLEANSCHI
Procureur, Chef de la Section Générale, Bureau du Procureur Général

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Ms Eline WEEDA – **Apologised / Excusée**
Senior policy maker at the Investigation Department, Ministry of Justice

NORWAY / NORVEGE

Mr Atle ROALDSØY
Senior Adviser, Police Department, Ministry of Justice

POLAND / POLOGNE

Mr Cezary MICHALCZUK
Prosecutor, Department of International Cooperation and European Law, Ministry of Justice

PORTUGAL

Apologised / Excusé

ROMANIA / ROUMANIE

Mrs Anca JURMA
Head Prosecutor, International Cooperation Service, National Anticorruption Prosecutor's Office

SERBIA AND MONTENEGRO / SERBIE-MONTENEGRO

Mrs Aleksandra POPOVIC
Assistant Minister, Ministry of Justice

Ms Ana NIKOLIC
Senior Advisor, Directorate for Anti-Corruption Initiative

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Ms Alexandra KAPIŠOVSKÁ
Adviser of the Department of International Affairs, Ministry of Justice

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Drago KOS
President of GRECO / Président du GRECO
Chairman, Commission for the Prevention of Corruption

Mr Roman PRAH
Senior Adviser, Commission for the Prevention of Corruption

Ms Antonija SETNIČAR MUBI
Counsellor to the Director Tax Administration of the Republic – Head Office, International Information Exchange Department, Ministry of Finance

SPAIN / ESPAGNE

Mrs Rosalía SERRANO
Legal Adviser, Ministry of Justice

Ms Elsa GARCÍA MALTRÁS
Public Prosecutor, Ministry of Justice

Mr Victor QUESADA MORALES - **Apologised / Excusé**
Director of the Legal Service, Gas Natural

SWEDEN / SUEDE

Mr Kazimir ÅBERG
Director of International Affairs, Head of Director – General's Office, Economic Crimes Bureau

Mr Håkan ÖBERG
Director, Division of International Affairs, Economic Crimes Bureau

**"THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA" / "L'EX-RÉPUBLIQUE
YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE"**

Mr Nikola TUPANCESKI
Professor of Criminal Law, Faculty of Law

TURKEY / TURQUIE

M Ergin ERGÜL
Magistrat, Directeur Général Adjoint, Direction Générale du Droit International et des Relations
Extérieures, Ministère de la Justice

Mr Adnan KARADENİZ
Chief Superintendent, Deputy Head of Foreign Relations Department, Turkish National Police,

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Paul STEPHENSON
Head of Corruption and Fraud Law, Criminal Law Policy Unit, Home Office

Ms Natasha RAMALINGA-CHETTY
Policy Advisor, Criminal Law Policy Unit, Home Office

Mr Denis OSBORNE
Independent Adviser on Governance and Development

UNITED STATES OF AMERICA / ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Mr Mark RICHARD – **Apologised / Excusé**
Senior Counsellor for Criminal Justice Matters, US Mission to the European Union

Ms Jane LEY
Deputy Director, U.S. Office of Government Ethics

SCIENTIFIC EXPERT / EXPERT SCIENTIFIQUE

Prof. Dr Albin ESER – **Apologised / Excusé**
Max Planck-Institute for Foreign and International Penal Law

**EXPERT-EVALUATORS RESPONSIBLE FOR THE EVALUATION OF THE FOLLOWING
COUNTRIES / EXPERTS-EVALUATEURS RESPONSABLES DE L'ÉVALUATION DES PAYS
SUIVANTS**

GRECO EVALUATION TEAMS / EQUIPES D'ÉVALUATION DU GRECO

**Second Round Evaluation of Greece /
Évaluation du Deuxième Cycle de la Grèce**

Mr Henry MATTHEWS (Ireland / Irlande)
Professional Officer, Office of the Director of Public Prosecutions

Mr Victor QUESADA MORALES (Spain / Espagne) – **Apologised / Excusé**
Director of the legal service, Gas Natural

Mr Björn THORVALDSSON (Iceland / Islande)
Deputy at the National Commissioner of the Icelandic Police

**Second Round Evaluation of Croatia /
Evaluation du Deuxième Cycle de la Croatie**

Mr Heikki KOPPEROINEN (Finland / Finlande)
Detective Chief Superintendent, National Bureau of Investigation

Ms Jane LEY (United States of America / Etats-Unis d'Amérique)
Deputy Director, U.S. Office of Government Ethics,

Ms Antonija SETNIČAR MUBI (Slovenia / Slovénie)
Counsellor to the Director Tax Administration of the Republic – Head Office, International
Information Exchange Department, Ministry of Finance

**Second Round Evaluation of Ireland /
Evaluation du Deuxième Cycle de l'Irlande**

Ms Tania VAN DIJK (Netherlands / Pays-Bas)
Former Senior policy officer, Ministry of Justice

Mr Denis OSBORNE (United Kingdom / Royaume-Uni)
Independent Adviser on Governance and Development

Ms Alexandra KAPIŠOVSKÁ (Slovak Republic / République Slovaque)
Adviser of the Department of International Affairs, Ministry of Justice

RAPPORTEURS : Compliance Procedure / Procédure de Conformité

RC-I MOLDOVA

Mr Edmond DUNGA - Albania / Albanie

Ms Elsa GARCÍA MALTRÁS - Spain / Espagne

**PRESIDENT OF THE STATUTORY COMMITTEE OF GRECO / PRÉSIDENT DU COMITÉ
STATUTAIRE DU GRECO**

Mme Anna LAMPEROVA – **Apologised / Excusée**
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentation Permanente de la Slovaquie
auprès du Conseil de l'Europe

**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLEE
PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Apologised / Excusée

REPRESENTATIVE OF THE CDCJ / REPRÉSENTANT DU CDCJ

Mr Petar RASHKOV
Director, International Legal Co-operation and International Legal Assistance, Ministry of Justice

REPRESENTATIVE OF THE CDPC / REPRÉSENTANT DU CDPC

Apologised / Excusé

OBSERVER OECD / *OBSERVATEUR OCDE*

Apologised / Excusé

COUNCIL OF EUROPE SECRETARIAT / *SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE*

Mr Wolfgang RAU, Executive Secretary of GRECO, Directorate General I – Legal Affairs

M. Carlo CHIAROMONTE, Administrateur, Direction Générale I - Affaires Juridiques

Mr Björn JANSON, Administrative Officer, Directorate General I – Legal Affairs

M. Spyros TSOVILIS, Administrateur, Direction Générale I - Affaires Juridiques

Ms Laura SANZ-LEVIA, Administrative Officer, Directorate General I – Legal

Ms Tania VAN DIJK, Administrative Officer, Directorate General I – Legal Affairs

Ms Elspeth REILLY, Assistant, Directorate General I – Legal Affairs

Ms Penelope PREBENSEN, Administrative Assistant (Evaluation rounds), Directorate General I – Legal Affairs

Mme Jeanne LITSCHGI, Assistante, (Evaluation rounds), Directorate General I – Legal Affairs

Mme Marie-Rose PREVOST, Assistante, (Evaluation rounds), Directorate General I – Legal Affairs

Ms Simona GHITA, Webmaster, Direction Générale I - Affaires Juridiques

INTERPRETERS / *INTERPRETES*

Mme Sally BAILEY

Mme Isabelle MARCHINI

Mme Julia TANNER

ANNEXE II

AGENDA / ORDRE DU JOUR

1. Opening of the meeting at **09h30** / *Ouverture de la réunion à 09h30*
2. Adoption of the agenda / *Adoption de l'ordre du jour*
3. Information by the President and the Executive Secretary (including on Bureau 32) / *Information par le Président et le Secrétaire Exécutif (y compris sur Bureau 32)*
4. **First reading** of the draft Second Round Evaluation Reports on: / **Première lecture** des projets de Rapport d'Évaluation du Deuxième Cycle sur :
 - **Greece / Grèce** : Monday / *lundi*
 - **Croatia / Croatie** : Tuesday / *mardi*
 - **Ireland / Irlande** : Wednesday / *mercredi*

Evaluators and national delegations concerned are requested to be available during the following periods: / Les évaluateurs et délégations nationales concernés sont invités à être disponibles pendant les périodes suivantes :

- **Greece / Grèce** Monday all day and Tuesday morning / *lundi toute la journée et mardi matin*
 - **Croatia / Croatie** Monday afternoon, Tuesday all day and Wednesday morning / *lundi après-midi, mardi toute la journée et mercredi matin*
 - **Ireland / Irlande** Wednesday all day and Thursday morning / *mercredi toute la journée et jeudi matin*
5. Examination and adoption of the First Round Compliance Report on **Moldova (Thursday)** / *Examen et adoption du Rapport de Conformité du Premier Cycle sur la Moldova (jeudi)*
 6. Examination and adoption of Addenda to First Round Compliance Reports on **Cyprus, Iceland and Slovenia (Thursday)** / *Examen et adoption des Addenda aux Rapports de Conformité du Premier Cycle sur Chypre, l'Islande et la Slovaquie (jeudi)*
 7. **Second reading** and adoption of the draft Second Round Evaluation Reports on **Croatia, Greece and Ireland (Friday)** / **Deuxième lecture** et adoption des projets de Rapport d'Évaluation du Deuxième Cycle sur **la Croatie, la Grèce et l'Irlande (vendredi)**
 8. **Third Evaluation Round** : Composition of working parties WP-ETS 173 and WP-PF (cf. revised proposal by Bureau 32, Greco (2005) 21E) / **Troisième Cycle d'Évaluation** : Composition des groupes de travail WP-ETS 173 et WP-PF (cf. proposition révisée du Bureau 32, Greco (2005) 21F)
 9. Second Round compliance procedure - Rapporteurs / *Procédure de conformité du deuxième cycle - Rapporteurs*

10. Adoption of the Programme of Activities for 2006 / *Adoption du Programme d'Activités pour 2006*
11. Extension of the Second Evaluation Round to 31 December 2006 / *Prolongement du Deuxième Cycle d'Evaluation jusqu'au 31 décembre 2006*
12. Sixth General Activity Report (2005) - Proposal by the Bureau for a substantive issue to be addressed / *Sixième rapport général d'activités (2005) - Proposition du Bureau relative à une question de fond à traiter*
13. Budget 2006
14. Miscellaneous / *Divers*
15. Adoption of decisions / *Adoption des décisions*
16. Dates of next meetings / *Dates des prochaines réunions*